

---

2004-09-09

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Décès du Gouverneur honoraire Baron Cecil de Strycker

C'est avec un profond regret que la Banque Nationale de Belgique fait part du décès, le 5 septembre 2004, de M. le Gouverneur honoraire Baron Cecil de Strycker, à l'âge de 89 ans.

Docteur en sciences commerciales, M. de Strycker entra, en février 1945, au service de la Banque où il fut affecté au département Etranger. Il y participa activement à l'élaboration de la réglementation du change et à la mise au point des accords internationaux d'après-guerre. Ayant fourni dès ses débuts la preuve de sa vive intelligence, il se vit confier en 1948 la direction du service de la Réglementation du Change et, à la fin de 1954, celle du département Etranger. En septembre 1958, il fut promu au rang de Directeur et, en 1971, il accéda aux fonctions de Vice-gouverneur. Il fut nommé Gouverneur en février 1975. Fin février 1982, M. de Strycker sortit de charge, ayant atteint la limite d'âge. Par reconnaissance des nombreux services qu'il avait rendus au Pays, il fut anobli la même année, au titre de Baron.

Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les mandats que M. de Strycker a remplis au cours de sa carrière. Il fut notamment Président de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change, du Conseil des Institutions publiques de Crédit, de Creditexport, Vice-Président de l'Office National du Ducroire, Administrateur de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, Membre de la Commission bancaire, Membre du Comité de direction de l'Institut de Réescompte et de Garantie et du Comité du Fonds des Rentes. Sur le plan international, il fut Administrateur de la Banque des Règlements Internationaux, Président du Fonds Européen de Coopération Monétaire et du Comité des Gouverneurs des banques centrales des pays de la Communauté Economique Européenne. Il assumait également la charge de Gouverneur du Fonds Monétaire International et de Gouverneur suppléant de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

La Banque Nationale de Belgique honorera sa mémoire et lui sera toujours reconnaissante pour la détermination avec laquelle, pendant son mandat de gouverneur, il dirigea notre Institution à travers les bouleversements de l'époque dans les domaines monétaire, financier et économique. A la Banque, son intérêt se portait sur tous les aspects du fonctionnement de celle-ci, sur le bien-être de son personnel et sur l'adaptation constante aux nouvelles missions qui se présentaient. Notre Institution gardera fidèlement le souvenir de cet homme noble et aimable.

Un service d'action de grâces sera célébré en l'église Saint-Paul, avenue du Hockey à Woluwé-Saint-Pierre, le samedi 11 septembre 2004 à 10 h 30.